

Compte rendu de la réunion plénière

du Conseil de quartier Bourgneuf - La Loef - Chaillot-Les Crèles

le 20 juin 2019

Présents : MM. Dany BOURSET, co-président et Jean COLLARD, Mme Christine GALLON, MM. Philippe GUIGNEMENT et Maurice PRÉ, Mme Françoise BERNAGOUT, citoyens volontaires;

Mmes Solange MION, adjointe au maire et Corinne OLLIVIER, conseillère municipale.

Mme Christine POUILLIN, Dir. Gén. des services municipaux et Julie DALLOIS-SEGURA, Dir. Gén. Adj., MM. Jean-Luc LABERGERIE Dir. des Services Techniques et ALAIN AZAM Dir. de cabinet, Mme Guislaine MORAND chef du service communication.

Mme Solange MION, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, a rappelé le nouveau fonctionnement des conseils de quartiers, tel qu'il a été défini avec les citoyens volontaires et comme cela avait été annoncé en décembre lors des assises de la citoyenneté. Il y a eu plus de réunions de commissions de travail (2 commissions dans chaque conseil de quartier ont eu lieu : une en mars/avril et une autre en mai, ainsi que 2 commissions inter-quartiers).

Plusieurs sujets ont fait l'objet de débats. Il ainsi été proposé de pouvoir diffuser dans les boîtes à lettres, les photos ainsi que **les coordonnées des référents dans les quartier**.

Des **boîtes à livres identiques seront** installées dans plusieurs lieux de la ville afin de favoriser l'échange de livres. Leur réalisation sera confiée à un artisan local. Une nouvelle sera réinstallée dans le centre commercial pour remplacer celle qui a brûlé.

Les Conseils de quartiers étant dotés cette année d'un budget, leurs réflexions les ont conduits à faire émerger deux projets importants. Le premier intitulé "**pas de quartier pour les déchets**" consiste à sensibiliser nos concitoyens à la propreté urbaine et le second intitulé "**donnons des couleurs à la Croix Blanche**" seront mis en œuvre à la rentrée.

Solange Mion a évoqué plusieurs faits marquants de la vie Vierzonnaise dans la dernière période.

Principal fait marquant: l'**inauguration le 8 juin de la place Jacques BREL** par le maire en présence de France BREL, fille du Chanteur, de l'adjointe au maire de Vesoul déléguée à la culture, de Mme BERTHON, Sous-préfète de l'arrondissement, représentante de l'État, du président de la Région Centre-Val de Loire, M. François BONNEAU et du président du Conseil départemental, M. Michel AUTISSIER, collectivités qui ont participé au financement de cette réalisation. Le maire a rappelé que pour la démolition de l'îlot Brunet Rollinat et la construction de la nouvelle place, la ville n'a déboursé qu'à peine 500 000 euros sur 5,4 millions d'euros du coût total de l'opération (la région centre a financé la moitié de cette somme, l'État 28 % et le département 13 %). La Nouvelle place ouvre le centre-ville sur l'eau (l'Yèvre et le bassin du canal) et le jardin de l'Abbaye. Le centre-ville de Vierzon s'en trouve totalement transformé.

De nombreux habitants de tous les quartiers ont participé à cette journée inaugurale festive. Plusieurs associations Vierzonnaises ont été parties prenantes de la fête: enfants des écoles et du conservatoire de musique qui ont chanté "Vesoul" et "Quand on a que l'amour", jeunes danseuses qui ont dansé sur la "Valse à mille temps" lors d'un Flash Mob. La fête de la danse l'après-midi, le concert de Sergent GARCIA le soir et le feu d'artifice ont connu un grand succès.

Le marché du samedi matin qui avait lieu auparavant sur la place Fernand MICOURAUD a été transféré le samedi suivant, sur la nouvelle place. Le 21 juin, un bal traditionnel s'y est déroulé dans le cadre de la fête de la musique. Le 22 juin, la place a accueilli **la Fête du Sport**, organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif avec des démonstrations réalisées par les clubs locaux. **Le bal du 14 juillet** y aura lieu pour la première fois.

La fresque murale qui sera peinte sur le mur côté rue Voltaire fait l'objet d'une consultation de la population depuis le 8 juin. Quatre projets de fresques sont soumis au vote des Vierzonnais. Une urne est installée dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville et il est aussi possible de voter par internet sur le site de la Ville.

Au-delà de l'ouverture pratiquée sur la place, les travaux d'**aménagement de l'ancienne poste** vont commencer durant l'été. Plusieurs services municipaux seront installés au premier étage. Au rez-de-chaussé, une salle d'expositions équipée entre autre d'**un musée virtuel, appelé « micro-folie »** qui sera réalisé en partenariat avec l'établissement public parisien de la Grande Halle de la Villette. Les Vierzonnais pourront ainsi avoir accès, via un espaces virtuel, aux œuvres des plus grands musées nationaux (Musées du Louvre, d'Orsay, Pompidou, Picasso, du Grand palais, des Arts Premiers, palais de Versailles, Opéra de Paris, etc.). Ce sera aussi, un formidable outil pédagogique pour les élèves des établissements scolaires.

Solange MION a ensuite évoqué les projets des conseils de quartiers concernant l'ensemble de la ville. Le premier projet intitulé "**pas de quartier pour les déchets**" consiste à initier une campagne d'information et de sensibilisation des Vierzonnais en faveur de l'environnement, de la propreté, des rues et des espaces publics dans la ville. Cette action sera lancée fin septembre avec des messages simples, humoristiques mais néanmoins percutants. 41 espaces de communication seront installés en ville avec un affichage sur les bus du Vib' et un clip sera réalisé pour notamment être diffusé au Ciné-Lumière. Le deuxième projet intitulé "**donnons des couleurs à la Croix Blanche**" concerne directement le centre-ville. Il consistera à rendre plus attractive et esthétique la place Gabriel Péri, autrefois appelée place de la Croix Blanche. Une statue sera réalisée et installée sur la partie basse, ce à quoi la municipalité a proposé d'ajouter l'an prochain, une fontaine sur le rond-point au centre de la place.

L'adjointe au maire a ensuite évoqué les **importants travaux** qui ont lieu dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) dans le **quartier du Tunnel-Château** où réaVie renouvelle les canalisations d'eau potable et d'assainissement depuis le 25 mars dernier (rue Raspail, rue de Wittelsheim, rue du Souvenir Français et impasse de Bellevue). Ces travaux se poursuivent place de la Résistance depuis le 11 juin pour finir le 26 juillet. Le réaménagement des espaces publics situés autour du bâtiment de la Sécurité Sociale sera lancé dans les prochains mois. Le regroupement des écoles publiques, l'isolation thermique et phonique du bâtiment et le remplacement des éléments de chauffage, commenceront pendant les vacances scolaires. Une réunion sur site avec les parents d'élèves ainsi que les enseignants est prévue le 1er juillet prochain afin de leur donner toutes les explications. Un city-stade sera installé devant l'école. Un cheminement piétonnier sécurisé et des places de parking pour les riverains, seront réalisés. Le coût total des travaux est estimé à près de 2 millions d'euros, 42% financés par l'ANRU, 10% par la Région.

Autres travaux prévus: la CDC Vierzon-Sologne-Berry va lancer une **nouvelle phase de la rénovation de l'ex-B3** dès cet automne et **l'ancien foyer Bel Air va être transformé en 13 logements sociaux** par l'OPH Val de Berry.

Sujets évoqués par les membres des conseils de quartiers et le public :

- les bus scolaires qui desservent le collège Albert CAMUS passent par la rue du Val Fleury au lieu de la rue de Villeneuve. La direction RATP Dev' du Vib' sera interrogée sur la pertinence de cet itinéraire.
- des problèmes de voirie et de circulation ont été signalés rue Antonin LÉRAUT. Une bouche d'égout avec un énorme trou après le virage dans le sens de la descente et le stationnement permanent du côté droit poseraient problèmes dans cette rue étroite et à sens unique. Ces deux sujets seront transmis aux services techniques municipaux pour qu'ils apportent des réponses.
- M. GUIGNEMENT a indiqué qu'il arrivait souvent que les feux tricolores du bas de l'avenue du 14 juillet ne soient pas respectés. Il sera demandé à la police municipale d'y faire des

passages réguliers.

- en réponse à une autre question de M. GUIGNEMENT, M. LABERGERIE a indiqué qu'une nouvelle réunion de concertation sera organisée rue des tramways de l'Indre dans les prochains jours avec le maire et les riverains pour y définir précisément le projet d'aménagement de la circulation des automobiles et des piétons.

- le rebouchage des nids de poules sur les chaussées du secteur de la LOEUF sera demandé aux services du CTM.

- la question du classement de Vierzon en état de catastrophe naturelle pour les fissures sur les bâtiments a été abordée, car c'est la condition pour que les propriétaires soient indemnisés par leurs compagnies d'assurance. La mairie recueille les demandes des propriétaires et les transmet en préfecture, mais le classement relève d'un arrêté que le Gouvernement publie au Journal Officiel. Et c'est cet arrêté qui détermine précisément la période retenue pour le classement en catastrophe naturelle. Dès publication de l'arrêté, les propriétaires ont 10 jours pour transmettre leur demande d'indemnisation et l'arrêté à leur compagnie d'assurance.

- la réalisation d'une dalle en béton sous les bennes à verre a été à nouveau abordée. La Communauté de communes met actuellement en place un programme de travaux pour réaliser des dalles sous un certain nombre de bennes à verre.

- un entretien plus régulier des bords du cher jusqu'à Bellon a été demandé. Les services techniques fauchent d'abord le chemin et les bords du chemin pour le passage des piétons, mais la préservation de la biodiversité et celle des espèces qui nidifient dans les hautes herbes, impliquent qu'un fauchage plus complet ne puisse avoir lieu que plus tard dans la saison chaude.

- M. Debry rappelle que plusieurs arbres ont été taillés ou coupés le long du quai du Cher mais qu'il en reste un très gros qui empêche le soleil de rentrer dans une ou plusieurs maisons. Il est précisé par les services techniques que l'arbre en question est un aulne et que ce genre d'arbre ne peut pas être taillé. Solange MION a demandé aux services de la ville de se rendre sur place pour rencontrer les personnes concernées et voir avec elles les mesures à prendre.

- il sera demandé à la police municipale de se rendre quai du cher afin que les places de parking libres soient utilisées, au lieu que certaines voitures ne stationnent sur les fleurs.

Pour conclure, Solange MION a rappelé que la **12ème édition des Estivales du canal**, débutait ce vendredi 28 juin dans le jardin de l'Abbaye, avec le concert d'HK, suivi de SANSEVERINO le samedi et d'Amadou et Mariam le dimanche.

Elle a précisé que le 3 juillet se tiendrait une **nouvelle réunion publique sur l'hôpital de Vierzon** pour faire le point de la situation de l'établissement avec les médecins, les personnels et le maire, avec cette fois la participation des deux administrateurs provisoires.